EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22.01.04 Convocation du 15.01.2004 Compte rendu affiché le 26 janvier 2004

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Danielle BROSSARD

Réf.: BJ/LDA <u>Présents</u>: M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, Mme BOUHEY,

Objet: BILAN POLITIQUE FONCIERE: MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,

2002 M MEVER Mmes RROSSARD

M. MEYER, Mmes BROSSARD, GLATARD, MARMONIER, M. GONDELAUD, Mme ZUILI, MM. GOSSET, CHRETIN, Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. FORGET, MACHURAT, MIle MILLET, M. BELLOT,

Mme LABASOR.

Absents représentés : Mlle VEYRIER par Mme GUERIN - Mme WYMANN par Mme BOUHEY.

Absents excusés : M. CHATUT, Mme BERRA, MM. FERNANDES, BOUREZG.



Monsieur l'Adjoint délégué rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales a prévu dans son article L. 2240-1 que le bilan des acquisitions ou des cessions des communes de plus de 2000 habitants donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal.

Cette procédure permet au Conseil Municipal d'apprécier la politique immobilière menée par la commune, et d'obtenir un bilan de l'évolution du patrimoine année par année.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Adopte le bilan de la politique foncière 2002 de la commune comme indiqué ci-après :

ACQUISITIONS FONCIERES				
Nature du Bien	Lieu	Acte du	Vendeur	Montant sans frais
	NEANT			
CESSIONS FONCIERES				
Nature du Bien		_		Montant
Nature du Bien	Lieu	Acte du	Acheteur	sans frais

■ Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE s/SAONE, le 22 Janvier 2004 Pour copie conforme,

LE MAIRE Signé P. LAFFLY

Nombre de conseillers

23

en exercice :

présents

votants

Le MAIRE,

Délibération certifiée exécutoire

compte tenu - de la transmission en Préfecture le 26 Février 2004

- de la publication le 27 Février 2004

Fait à NEUVILLE-SUR-SAONE, le 26 Février 2004